



Jean-Luc BLEUNVEN

Député

Brest Abers Iroise



Le 13/10/2015

Réserve parlementaire 2016 Un projet pour le territoire

Objectifs de l'appel

La circonscription de Brest Abers Iroise se caractérise par des enjeux urbains, ruraux, et littoraux.

Les collectivités territoriales et les associations ont un rôle déterminant dans les domaines de la cohésion sociale, la protection de l'environnement, la culture, et le soutien à l'épanouissement de la jeunesse sur le territoire, thèmes qui ont été identifiés comme prioritaires par le comité d'attribution de la réserve parlementaire.

C'est dans ce cadre que Jean-Luc Bleunven, député, renouvelle cette année encore l'appel à projets en direction des collectivités et des associations de la circonscription ayant des projets en lien avec ces thématiques.

20 projets associatifs et 5 projets provenant de collectivités territoriales seront ainsi subventionnés pour cette année, au titre de la réserve parlementaire que Jean-Luc Bleunven peut mobiliser pour le territoire.

Pour les associations, les dossiers devront comporter une fiche recto/verso déclinant l'objet de l'association, le nombre d'adhérents, de bénévoles, de professionnels, la définition du projet à soutenir et le budget prévisionnel de ce projet.

Les dossiers sont à déposer, **pour le 13 novembre 2015** au plus tard
à la permanence parlementaire de Jean-Luc Bleunven
36 rue des trois Frères Le Roy – 29860 Plabennec
ou par courriel à l'adresse suivante : contact@jeanlucbleunven.fr

Informations complémentaires : www.jeanlucbleunven.fr, contact@jeanlucbleunven.fr,
ou par téléphone, au 02 98 03 15 58.